



## **SERVICE ASSISTANCE LOGICIELS AUX COLLECTIVITÉS**

Votre partenaire pour simplifier votre quotidien professionnel

# Qu'est-ce que le Service Assistance Logiciels aux Collectivités ?

Les autorités territoriales souhaitant un accompagnement pour l'informatisation des collectivités, le Centre de gestion de l'Aube a créé le Service Assistance Logiciels aux collectivités en 1987.

- **Le service compte à ce jour plus de 120 collectivités adhérentes.**
- **Il est accessible aux collectivités de moins de 2 500 habitants.**

## Nous assurons les missions suivantes :

- **Formations et assistance illimitées sur les logiciels de la collectivité**
- **Interventions rapides à distance ou sur site**
- **Suivi des collectivités grâce à un outil de gestion des demandes**
- **Tutos vidéos, notices complémentaires**
- **Travail collaboratif avec les services du CDG 10**
- **Réalisation ponctuelle du processus de paie (notamment en cas d'absence momentanée d'un agent)**



## Le partenariat avec JVS-Mairistem

Afin d'assurer l'accompagnement des agents administratifs dans leurs tâches, **le CDG 10 a signé une charte avec la Société JVS-Mairistem.**

Cette résolution définit les principes de collaboration et de fonctionnement, **dont les objectifs sont d'assurer aux collectivités adhérentes la qualité de service de l'assistance, qu'elles sont en droit de demander.**

## Les domaines d'intervention



Les collectivités qui le souhaitent peuvent acquérir leur matériel et/ou logiciels auprès de la société JVS-Mairistem qui livre des outils « prêt à l'emploi », à savoir :

- La reprise des données
- Des logiciels actualisés

**Une fois informé par JVS-Mairistem de la validation des commandes, le service assure les prestations suivantes :**



### Gestion financière :

- Comptabilité
- Gestion budgétaire
- Préparation budgétaire
- Simulations budgétaires
- Gestion des emprunts
- Gestion des biens
- Tableau de bord
- Paramétrages
- Régie



### Gestion des administrés :

- État civil
- Population
- Recensement militaire
- Formulaires administratifs
- Multi-facturation
- Parascot - Mon espace famille
- Asarole
- Cassis (cadastre)
- Améthyste (cimetière)
- Élections - REU
- Gestion des salles



### Gestion du personnel :

- Gestion des agents
- Cycle de paie
- Déclaration DSN
- Modules GRH



### Autre :

- porte document électronique



## Vous souhaitez adhérer au service ?

L'organe délibérant de la collectivité doit décider du principe de recours au Service Assistance Logiciels par le biais d'une délibération.

L'autorité territoriale de la collectivité signe ensuite une convention d'adhésion au service avec le Président du CDG 10.

Le coût d'adhésion est calculé en fonction des logiciels utilisés et du nombre d'habitants de la collectivité.

**Pour une estimation financière, contactez le service.**

---

Retrouvez plus d'infos  
sur notre site Internet :

**[www.cdg10.fr](http://www.cdg10.fr)**



Rejoignez nous sur :

-  Centre de Gestion Aube
-  CDG 10



**Service Assistance Logiciels aux Collectivités :**

**informatique@cdg10.fr - 03 25 73 84 45**

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube  
**À l'attention du Service Assistance Logiciels aux Collectivités**

BP 40085 – SAINTE SAVINE – 10602 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX